

# Portrait social des familles monoparentales

13 décembre 2016



La part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles avec des enfants de moins de 18 ans est passée de 12,4 % en 1990 à 22,2 % en 2013, selon l'Insee. Des revenus au logement, en passant par le travail, ces familles composées d'un seul adulte ont des conditions de vie bien moins favorables que la moyenne.

Le niveau de vie [1] médian mensuel des familles monoparentales (1 184 euros en 2014 pour un équivalent adulte) est inférieur de 30 % à celui des couples avec enfants (1 712 euros, toujours pour un équivalent adulte). Les familles composées d'un seul adulte représentent près d'un quart de la population pauvre. Parmi les 5,7 millions de personnes qui vivent dans une famille monoparentale, plus du tiers sont considérées comme pauvres [2]. Cette situation s'explique d'abord par le fait que ces familles n'ont comme ressources que les revenus d'une seule personne, le plus souvent suite à une séparation. Ce n'est pas la seule raison. Dans près de neuf cas sur dix, cette personne est une femme. Et ces femmes sont en moyenne bien plus souvent inactives [3] et, sinon, moins bien rémunérées, et davantage en temps partiel, que les hommes.

Les femmes paient leur séparation au prix fort [4]: «*La perte de niveau de vie directement imputable à la rupture est de l'ordre de 20 % pour les femmes et de 3 % pour les hommes*», indique une étude de l'Insee [5]. Pour celles d'entre elles qui n'exercent pas d'activité professionnelle (18 % selon les données 2012 de l'Insee), les écarts sont encore plus marqués. Le niveau de vie médian mensuel des femmes seules inactives est de 979 euros en 2013, près de 1,5 fois moins que celui des mères seules actives (1 324 euros). Malgré les transferts sociaux qui limitent la précarité des mères seules inactives, plus des deux tiers sont touchées par la pauvreté (au seuil à 60 % du revenu médian) en 2014, contre 30 % des mères actives à la tête d'une famille monoparentale. Sans le système de protection sociale français, un grand nombre de ces femmes avec enfants vivraient dans des conditions misérables.

## Les mères seules sont plus souvent au chômage ou en emploi précaire

Ces faibles revenus sont aussi liés au manque d'emploi. En 2014, 15 % des mères seules étaient au chômage, près de deux fois plus que l'ensemble des femmes. Ce taux atteint 33 % pour celles qui élèvent deux enfants ou plus, dont l'un a moins de trois ans. Le fait de devoir gérer seule les activités domestiques et les enfants complique l'intégration dans le monde du travail, tant il est parfois difficile, notamment, d'organiser et de financer la garde des enfants.

Les conditions d'emploi des mères qui travaillent sont aussi plus souvent précaires : en 2012, 15 % étaient en contrat à durée déterminée, en intérim ou en emploi aidé, contre 9 % des mères en couple. Les mères isolées travaillent plus souvent en temps partiel subi (42 %), deux fois plus que les femmes en couple. Enfin, les femmes seules sont davantage représentées dans les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées. Un peu plus de la moitié (52 %) sont employées contre 42 % des mères en couple, et 9 % sont ouvrières, un taux à peu près similaire à celui des femmes en couple (7 %).

## Des logements de moins bonne qualité

Les familles monoparentales vivent dans des logements qu'elles jugent plus souvent de moins bonne qualité que les autres types de familles : plus de 60 % sont dans ce cas [6] contre 49 % des couples. Les familles monoparentales avec enfants vivent en moyenne dans des logements plus petits : un cinquième connaît un surpeuplement modéré mais 35 % des parents seuls avec trois enfants ou plus en souffrent. Les prix de l'immobilier et les montants des loyers élevés, notamment dans les grandes villes, ne facilitent pas l'accès des parents seuls aux revenus faibles à un logement conforme à leurs aspirations. Pourtant, faute d'emploi, d'accès aux services publics, à des modes de garde pour leurs enfants, les mères isolées sont souvent contraintes de rejoindre les grandes villes. Pour elles, le logement social est souvent l'unique solution : 37 % y vivent contre 15 % des

## Familles monoparentales, de qui parle-t-on ?

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires. Le plus souvent, il s'agit d'enfants de moins de 18 ans, mais dans certaines études, on considère les enfants jusqu'à 25 ans. Les femmes représentent 85 % des parents à la tête d'une famille monoparentale. En moyenne, on compte 1,6 enfant par famille monoparentale. 57 % ont un enfant, 31 % deux et 12 % trois ou plus.

### Portrait des familles monoparentales

	Familles monoparentales	Couples avec enfants	Ensemble
<b>REVENUS - PAUVRETE</b>			
Niveau de vie mensuel médian (en euros, 2014)	1 184	1 712	1 679
Taux de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian (en %, 2014)	35,9	11,4	14,1
Nombre d'individus pauvres à 60 % du niveau de vie médian (2014)	2 035 000	4 10 000	8 760 000
Part dans la population pauvre (% , 2014)	23,2	40,6	100
<b>EMPLOI-CHÔMAGE</b>			
Taux de chômage des femmes (en %, 2014)	15,0	7,0	9,0
Part des femmes à temps partiel subi (en %, 2012)	42,0	20,0	32,0
Taux d'emploi précaire des femmes (en %, 2012)	15,0	9,0	13,3
<b>LOGEMENT</b>			
Surpeuplement modéré (en %, 2013)	19,0	16,0	8,7

France métropolitaine.

Source : Insee, ministère des Affaires sociales - © Observatoire des inégalités

### Un double combat

Bas revenus, difficultés d'insertion professionnelle, mal-logement : la situation des familles monoparentales n'est pas fameuse. Ces mères de famille, principalement, mènent un double combat : la prise en charge des enfants – qui même en couple n'est pas toujours simple – et leur situation professionnelle. Le modèle social français apporte un soutien à ces familles par le biais des prestations ou du logement social, entre autres. Le taux de pauvreté des familles monoparentales avec deux enfants ou plus, de 42 % en 2012 (seuil à 60 % du revenu médian), serait de 63 % sans aides ni prestations sociales, selon le ministère des Affaires sociales. Ces familles qui, parmi les moins favorisées, ne peuvent pas disposer d'un appui familial, s'exposent à des difficultés considérables.

On aurait tort pourtant de ne retirer de ce portrait qu'une vision misérabiliste. D'abord parce qu'être « famille monoparentale » est souvent une situation provisoire : l'ancienneté moyenne de ces familles est de cinq ans et demi. Surtout, beaucoup de femmes sont dans cette situation par choix, parce qu'elles ont mis fin à un couple qui ne fonctionnait plus, en dépit des conséquences matérielles pour elles. Certaines femmes n'ont pas d'autres solutions que de rester en couple alors qu'elles souhaiteraient y mettre fin, devant l'aggravation « programmée » de leur situation économique et l'ampleur du coût du logement, comme l'indique la Fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur le mal-logement de 2013 [7]. Mais ce choix de vie se paie encore trop cher, notamment dans un contexte de mal-emploi endémique.

## Et les pères seuls ?

En 2011, 15 % des familles monoparentales étaient composées d'un père et de ses enfants, contre 11 % en 1990. Ces pères sont près de deux fois moins au chômage que les mères isolées (respectivement 9 % et 17 % en 2012). Ils ont aussi des revenus plus élevés. Les hommes isolés actifs disposent d'un niveau de vie médian 1,2 fois supérieur à celui des femmes seules actives (1 578 euros contre 1 324 euros pour une personne seule en 2013). En conséquence, les hommes seuls sont moins touchés par la pauvreté que les mères isolées : 20,9 % sont pauvres contre 29,4 % des mères à la tête d'une famille monoparentale, selon les données 2014 de l'Insee.

### Pour en savoir plus :

- [Couples et familles](#), Insee Références, édition 2015, décembre 2015.

- [Les familles monoparentales depuis 1990](#), ministère des Affaires sociales, Dossiers Solidarité et santé n°67, juillet 2015.

Photo / © Brebca - Fotolia.com

[1] Il ne s'agit pas du revenu de l'ensemble du ménage mais de la valeur du revenu pour une personne, après impôts et prestations sociales. L'équivalent d'une part.

[2] Au seuil à 60 % du revenu médian.

[3] Ni en emploi, ni au chômage, principalement des femmes au foyer.

[4] Lire [La rupture conjugale, une épreuve économique pour les femmes](#).

[5] [Les variations de niveau de vie des hommes et des femmes à la suite d'un divorce ou d'une rupture de Pacs](#), [Couples et familles](#) - Insee Références - Édition 2015, décembre 2015.

[6] Un logement est considéré de moyenne ou de mauvaise qualité s'il compte trois défauts ou plus parmi cette liste : une installation électrique dégradée, de l'humidité, un mauvais état général de l'immeuble, de l'isolation, ou le manque d'eau chaude, de toilettes, de salle de bains.

[7] [Les familles à l'épreuve du mal-logement](#), 18e rapport annuel sur l'état du mal-logement en France, Fondation Abbé Pierre, 2013.

---

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Analyses](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Portrait-social-des-familles-monoparentales>